



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE MIMET

Compte-rendu du Conseil Municipal du

Lundi 28 septembre 2020

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles : L 2121-7, L 2122-8 alinéa 2, et L 2121-10 à L 2121-12, le Conseil Municipal de Mimet a été convoqué L'an deux mille vingt, Lundi 28 septembre 2020 ; M. le Maire ouvre la séance à 10h00 à huit clos.

Étaient présents : Georges CRISTIANI, Maire, Lordine BELARBI, Geneviève DALFIN, Gilles FEDERIGHI, Anne KESSAS, Francis MOLINA, Bernard MONTAGNA, Adjoints, Claude AURORI, Louis LOPEZ, Monique KACZMAREK MICHEL, Gilbert CHIRI, Germaine PORTALIER, René BRUN, Jean-Jacques NOIZAT, Eve GUIBERT, Nathalie MARGAILLAN, Céline CHAPELIN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Corinne CENTARO à Lordine BELARBI, Muriel SASSI à Anne KESSAS, Patricia FERRAND à Bernard MONTAGNA, Evelyne GODDYN MOUNIER à Gilles FEDERIGHI, Eric CLAUDET à Francis MOLINA, Véronique LEFEBVRE à Geneviève DALFIN, Lionel TOMANDINI à Claude AURORI, Cédric RIEDEL à Louis LOPEZ, Karen GAGLIANO à Germaine PORTALIER, Bertrand BALANSARD à Georges CRISTIANI. Madame Céline CHAPELIN est nommée Secrétaire de Séance.

Georges Cristiani, Maire, ouvre la séance du 5^{ème} Conseil Municipal depuis le 15 mars 2020.

Point 1 : Approbation des procès-verbaux des séances du Mardi 30 juin 2020 et du Vendredi 10 juillet 2020 - Unanimité

Point 2 : Nomination des membres du Conseil des Sages de Mimet - Unanimité

Point 3 : Attribution de subventions aux associations - Unanimité

Point 4 : Créances - Unanimité

Point 5 : Participation financière de la Commune de Mimet - Classe de découverte de l'école communale maternelle - Annulation de la délibération n°2020.02 du 6 mars 2020 - Unanimité

Point 6 : Signature de la Convention conclue entre la Commune de Mimet et la Commune de Meyreuil pour l'achat groupé de masques lavables – Unanimité

Point 7 : Interdiction de l'installation de cirques et spectacles avec animaux sauvages sur le territoire de la Commune de Mimet - Unanimité

Point 8 : Conditions de location des salles municipales :

Point 8.1 : Conditions de location de la nouvelle salle des festivités à Château-Bas - Unanimité

Point 8.2 : Conditions de location des deux salles de réunions à Château-Bas – Retiré

Point 9 : Demandes de subventions au Conseil Départemental :

Point 9.1 : Dans le cadre de l'Aide exceptionnelle pour favoriser le déconfinement - Acquisition de matériels en lien direct avec le déconfinement pour permettre la continuité de l'activité publique et la protection des agents - Unanimité

Point 9.2 : Dans le cadre de l'Aide exceptionnelle pour favoriser le déconfinement - Aménagement des sanitaires des trois Ecoles Communales pour respecter les gestes barrières - Unanimité

Point 9.3 : Dans le cadre de l'Aide exceptionnelle pour la relance de l'activité économique Aménagement sportif et de plein air destiné aux enfants : installation de jeux d'enfants et revêtement du Stade Revelli - Unanimité

Point 9.4 : Dans le cadre de l'Aide exceptionnelle pour la relance de l'activité économique Travaux de voirie : Réfection totale de la chaussée au Chemin des Regalets et à l'Avenue des Arbouses - Unanimité

Point 9.5 : Dans le cadre de l'Aide à la Provence verte - Création de jardins partagés – Retiré

Point 10 : Personnel :

Point 10.1 : Recrutement d'agents vacataires : annule et remplace la délibération n°2018/6 du 15 mars 2018 - Unanimité

Point 10.2 : Recrutement d'agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité - Unanimité

Point 10.3 : Annulation de la délibération n°2018/9 du 15 mars 2018 - Unanimité

Point 10.4 : Prime exceptionnelle COVID-19 - Unanimité

Point 11 : Lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique des travaux d'aménagement et de sécurisation du Chemin des Fabres - Unanimité

Point 12 : Désignation des représentants de la Commune de Mimet au sein de la Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Annule et remplace la délibération n°2020/44 du 3 juin 2020 - Unanimité.

Plus aucun Conseiller ne demandant la parole, Georges Cristiani, Maire, lève la séance du Lundi 28 septembre 2020 à 11h30.



Georges Cristiani
Maire de Mimet

